



INSCRIPTION ACTIVITE

20__ - 20__

(à envoyer par mail à associationchapeauxbas@gmail.com, ou par courrier à l'association 30 rue Gérard Blot 33400 TALENCE)

Elève :

NOM :

PRENOM :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone(s) :

Email(s) :

Activité(s) choisie(s) :

- Lundi 17h-17h45 : Eveil 4-6 ans Vendredi 17h15-18h45 : Comédie Musicale Enfants
- Lundi 17h45-19h15 : Théâtre Enfants Vendredi 18h45-20h15 : Comédie Musicale Ados
- Lundi 19h30-21h30 : Com. Mus. Adultes Vendredi 20h15-22h15 : Comédie Musicale Adultes
- Mercredi 17h30-19h : Théâtre Ados Mercredi 19h15-21h15 : Théâtre Adultes

Nous rappelons qu'une réduction est effectuée à partir de 2 membres de la même famille inscrits ou 2 activités (si tel est le cas, veuillez cocher la case correspondante) :

- 10 % pour 2 membres ou 2 activités
- 15 % pour 3 membres
- 20 % pour 4 membres

Essais (payable en chèque à l'ordre de Chapeaux Bas ou en liquide) :

Eveil 18 € Enfants 21 € Adultes 24 €

Inscription (à remplir une fois les essais effectués) :

Eveil 180 € Enfants 210 € Adultes 240 €

Adhésion 20 €

Les frais d'inscription sont payables en 1 ou 3 fois par chèque à l'ordre de Chapeaux Bas, mais également en liquide ou encore par chèque vacances ANCV.

Une attestation de paiement pourra vous être fournie sur simple demande de votre part.

Il est possible de s'inscrire dès maintenant, en septembre et dans le courant de l'année, sous réserve de place.

Assurance :

L'élève est-il assuré pour les activités extra-scolaires ? oui non

Droit à l'image :

Je déclare autoriser l'exploitation des photographies de moi ou de mon enfant, conformément à l'article 9 du Code Civil et dans les conditions suivantes: tous usages à des fins de promotion et de communication de l'association notamment plaquette de présentation, affiches, promotion et site internet.

Je n'autorise aucune exploitation des photographies de moi ou de mon enfant.

Règlement :

- L'adhérent.e inscrit.e s'engage à assister aux cours avec assiduité, à participer avec motivation aux ateliers, à apprendre son texte dans les temps, à respecter les autres et le matériel qui lui est confié.
- Il convient de venir chercher l'enfant dès l'atelier terminé.
- Toute absence doit être signifiée à l'intervenante dans la journée, avant que le cours ne commence.
- Aucun arrêt en cours d'année ne pourra faire l'objet d'un remboursement.

Date :

Signature (*avec la mention lu et approuvé*) :